Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212201578-20260429-2026_04_17-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR

Séance ordinaire du 29 avril 2026

Date de convocation
22 avril 2026

Date d'affichage
22 avril 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 13
Absents : 2
Procurations : 1

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : C. LE MOROUX, M. GALGUEN, C. LE BARON, M. GUILLEMOT, E. LE BORGNE, A.C ZUURBIER, C. LAGON, C. MAULE, M. GUÉGANOU, S. LE BORGNE, A. BOIS, J. PLASSART-TALLEC, B. JAN
Absent excusé : K. TASSEL (pouvoir à M. GALGUEN), I. DI MAGGIO
Secrétaire de séance : M. GUÉGANOU

N°2026-04-17

BP 2026 - Commune

Le Conseil Municipal après avoir entendu les propositions de M. le Maire concernant les différents crédits à inscrire en dépenses et en recettes,

Décide à l'unanimité de voter le budget primitif suivant :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 651.296,80€
Recettes : 651.296,80€

Section d'investissement :

Dépenses : 682.296,52€
Recettes : 682.296,52€

Le Maire,
Cédric LE MOROUX

MAIRIE DE LE MOUSTOIR 22340